



Edition 69  
FESTIVAL INTERNATIONAL  
DE THÉÂTRE DE RUE  
DU 23 AU 26 AOÛT 2017  
GUIDE DU FESTIVALIER

## Aurillac vous accueille

Depuis 1986, Aurillac accueille le Festival International de Théâtre de Rue, évènement exceptionnel de création et de diffusion artistiques.

Chaque année, la priorité reste de continuer l'aventure de ce laboratoire vivant des arts de la rue et d'accueillir dans les meilleures conditions des compagnies de tous horizons venues à la rencontre d'un public familial et éclectique.

C'est pourquoi, dans un contexte de menace terroriste, la Ville d'Aurillac et ses partenaires, que sont notamment l'État, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, travaillent main dans la main pour réussir à concilier sécurité des festivaliers et libre expression des artistes.

Mais le bon déroulement du Festival d'Aurillac passe également par une organisation optimale et par un respect mutuel entre festivaliers et habitants afin d'assurer la tranquillité de tous.

À cette fin, vous trouverez dans ce guide les informations indispensables pour profiter pleinement du festival.

Bonne édition 69 à toutes et à tous.



Pierre MATHONIER,  
Maire d'Aurillac

# Pour bien vivre le festival

**Pour que le festival reste une grande fête pour les artistes, les festivaliers et les Aurillacois, la Ville d'Aurillac rappelle que :**

## **SÉCURITÉ :**

- dans le cadre du dispositif Vigipirate, et pour faciliter l'accès aux spectacles et à la zone piétonne, il est recommandé de venir sans sacs ni bagages.

Deux consignes sont à votre disposition, 53 rue des Carmes et place du Buis, de 10 heures à 1 heure.

- il est interdit d'introduire dans la zone piétonne tout contenant en verre.

## **DORMIR :**

- le camping sauvage est interdit en dehors de l'aire d'accueil spécialement créée à La Ponétie.

- le stationnement des camping-cars et véhicules assimilés est prévu sur une aire dédiée à La Ponétie. En conséquence, il est interdit sur toutes les voies et lieux publics de la commune non prévus à cet effet.

## **STATIONNER :**

- des parkings gratuits sont spécialement conçus pour la période du festival avec des navettes dédiées (aire événementielle, Prisme).

## **SE DÉPLACER :**

- des navettes gratuites sont mises en place au départ de : La Ponétie (10h – 4h), l'aire événementielle (10h – 2h) ; du Prisme (10h – 2h) ; Saint-Simon (10h – 1h).

- un pass Festival individuel est mis en place sur l'ensemble des lignes urbaines et péri-urbaines desservant les 25 communes de la CABA. Ce pass est valable du 22 au 26 août. Il est vendu au prix unique de 5 euros. Renseignements sur les points de vente au 04 71 48 53 00.

## **Respect :**

- il convient de respecter la tranquillité des riverains.  
- les déchets ne doivent pas être jetés sur la voie publique.  
- des WC sont mis à votre disposition gratuitement et nettoyés régulièrement sur l'ensemble du territoire communal.